

ACTUALITES DU



Janvier 2009 – January 2009

Lettre N° 15 – Letter N° 15

*Bonne et heureuse année à tous nos lecteurs !
Happy New Year to all our readers!*

1. [Editorial](#)
2. [Publications récentes](#)
3. [En ligne](#)
4. [Actualités du mois de janvier 2009](#)
5. [Retenez dès à présent](#)
6. [Appel à contributions](#)
7. [Divers](#)

EDITORIAL

Pour une éthique de la civilité

La question éthique est indissociable de la vie sociale. Aristote le proclamait déjà : ce n'est pas seulement pour vivre, c'est pour bien vivre que les hommes se sont regroupés en cités. Ce bien poursuivi collectivement est l'enjeu de multiples débats, variables selon l'époque, le milieu et la culture considérée. Il est devenu difficile de le définir et d'obtenir un consensus à son sujet dans des sociétés différenciées où les valeurs, les goûts et les opinions se croisent et s'enchevêtrent.

N'est-il pas plus aisé de l'appréhender négativement, en précisant comment se répand le mal à proscrire ensemble?

Dans les sociétés contemporaines se côtoient un grand nombre d'inconnus, qui traversent maintes occasions de frictions entre eux. Certes, des actes considérés comme particulièrement graves s'attirent une réprobation quasi unanime, mais quantité de comportements oscillant entre dureté et malveillance à l'égard d'autrui, entre désintérêt et mépris pour les biens collectifs, entre consentement et participation à la dégradation d'équipements publics, se répètent sans susciter de protestation concertée ni déclencher de procédure de la part d'institutions qui se concentrent sur des cas plus répréhensibles.

Cette absence de traitement social laisse le champ libre aux incivilités, elles en viennent à constituer une catégorie hétérogène qui se dilate à la faveur de l'irritation causée par leur banalisation. Elles regroupent un ensemble de comportements variés qui ne tombent pas sous le coup de la loi ou se situent à la lisière de ce qu'elle sanctionne, tout en dégradant sensiblement le vivre ensemble au quotidien. Sans causer un tort effectivement identifié et réprimé, les incivilités diffusent l'agressivité dans les relations de face à face ou compromettent la qualité du cadre et des conditions de la vie collective. Ces micro-désagréments récurrents finissent par provoquer une altération des relations sociales, une désaffection pour le bien commun.

L'attention aujourd'hui portée aux incivilités illustre la prise de conscience contemporaine de la fragilité sociale, de l'importance des régulations implicites qui permettent la coexistence des différences. La réflexion prend ainsi en compte les conséquences de l'exacerbation de l'individualisme et du repli sur soi. Les incivilités inhibent l'instauration possible d'une relation sociale, par une attitude faisant d'emblée comprendre que l'on n'est pas disposé à tenir compte du point de vue de l'autre ou de l'intérêt général. Une éthique de la civilité, susceptible de discipliner l'expression des passions et des intérêts personnels, peut aussi donner l'accès à l'altérité, à la réciprocité et à l'échange.

Pascal Hintermeyer

And in English...

For an ethic of civility

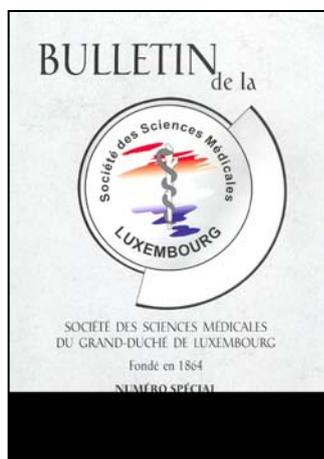
Ethical questions are inseparable from life in society. Aristotle was one of the first to recognize this when he observed that men gather together in towns not only in order to live, but in order to live the good life. The nature of this common good has been the object of much debate, the terms of which vary according to eras, social milieus and cultures. Values, tastes and opinions differ to such an extent in highly complex societies that it is often hard to come to a consensus about what the common good is. More often it is defined negatively through the denunciation of so-called corrupting influences.

Contemporary societies can be described as anonymous crowds where individuals pass each other by, multiplying the potential for conflict and animosity. Admittedly, the most serious crimes are nearly always unanimously condemned. Yet numerous small offenses, which vary from hardness of heart to ill will towards others, from lack of interest in or contempt for public goods and services, from approval of to participation in the destruction of community property, repeat each other without meeting with public disapproval or provoking an official reaction on the part of public authorities, who prefer to concentrate on the most flagrant cases.

The lack of social response to these offenses leaves the field clear for such incivilities to prosper. They constitute a heterogeneous category that expands with the irritation that their proliferation provokes. Such behavior is often not illegal, situated as it is on the borderline between what the law tolerates and what it punishes. It nevertheless produces a pernicious effect on the quality of everyday life. Although it causes neither physical injury nor financial loss, uncivil behavior instills hostility into face-to-face relations, deteriorating living and working conditions. In the end, these recurrent nuisances irremediably affect social relations, producing a disinterest for the common good.

The attention that is now being paid to the problem of incivility shows an awakening to the fragile nature of society and a new appreciation of the importance of the invisible regulations that allow people with different cultural, religious and linguistic backgrounds to live together harmoniously. This approach also takes into account the consequences of exacerbated individualism and the temptation to retreat into oneself. Incivility acts as an inhibitor of social relations, inasmuch as it indicates that the person is not willing to take into account the point of view of other people or indeed the general interest. Only an ethic of civility capable of restraining personal desires and interests can introduce human beings into the dimensions of otherness, reciprocity and exchange. Translated from the French by Jason Dean

PUBLICATIONS RECENTES



Erny Gillen (éd.), *Les directives anticipées – comparaisons internationales des points de vue juridique et éthique*, In *Bulletin de la Société des Sciences médicales du Grand-duché de Luxembourg*. Numéro spécial 3 (2008), 236 pages.

Cet ouvrage publié comme un numéro spécial de revue édite les actes du colloque international qui s'est tenu les 17 et 18 avril 2008 à Luxembourg sur le thème qui constitue aujourd'hui le titre de cette contribution. Ont été réunis des contributeurs de grande compétence représentant la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Suisse et évidemment le Luxembourg, pays organisateur, marqué de surcroît par des événements législatifs récents sur les questions de fin de vie.

Les directives anticipées (Patientenverfügungen ; advanced directives) n'avaient pas jusqu'alors fait l'objet d'une réflexion à la fois double (éthique et juridique) et internationale. Depuis Roberto Andorno (CH) s'est, avec une équipe, également attelé à cette question.

Le présent ouvrage publie ainsi, à travers des contributions en langue vernaculaire pour certaines en français, pour d'autres en allemand, les résultats de cette réflexion selon une grille précise (élaborée par le conseil scientifique lors de deux sessions séparées) afin de rendre comparables les situations dans les différents pays européens impliqués. Force est alors de constater la diversité des réglementations, des propositions, des institutions partenaires, et puis de la réflexion éthique et sociétale, des contextes d'élaboration et de justification de ces directives anticipées. Dans l'aire germanophone, par exemple, celles-ci ont surgi depuis la base, avec l'idée de renforcer les droits des patients. De nombreuses associations et même les Eglises se sont senties mobilisées. Et l'on trouve aujourd'hui plus d'une centaine de formulaires possibles ! En France, à l'inverse, il n'y a quasiment jamais eu de débat public sur ce sujet, l'immense majorité des citoyens français n'ont jamais entendu parler de directives anticipées. Celles-ci ont été introduites par la loi Leonetti en 2005, une loi qui elle-même demande à être mieux connue ! Evidemment, il n'y a aucun formulaire officiel... La loi donne simplement quelques précisions quant à la validité, tel le fait qu'un formulaire doit être daté et signé...

Se posent ainsi de manière particulière la question de l'interprétation de l'autonomie du sujet et celle des implications pour l'entourage et surtout les soignants. Un médecin doit-il toujours suivre le désir de son patient ? Il faut déjà que celui-ci s'inscrive dans la légalité. Mais ensuite, il reste une marge de manœuvre dont l'adaptation dépend et du médecin et du contexte et du pays.

Finalement, à travers la question précise de ces directives anticipées, ce sont toutes ces questions du vécu de la maladie, de l'approche de la mort, de l'humanisation des structures de soins qui sont évoquées. La seconde partie de l'ouvrage (« contributions systématiques ») développe précisément certaines de ces perspectives, laissant apparaître des enjeux qui engagent notre responsabilité. On ne pourra donc que recommander cet ouvrage (www.ssm.lu).

Marie-Jo Thiel



Norbert Campagna, *Prostitution et dignité*. Paris, Coll. « L'attrape-corps », Ed. La Musardine, 2008, 277 pages, 16 EUR.

L'auteur, philosophe ayant déjà de nombreux ouvrages à son actif, sait que la question de la prostitution a déjà fait l'objet de nombreuses publications, en particulier pour en étudier le phénomène (sociologique) et les causes. Il écarte donc ces champs pour se concentrer sur sa propre discipline, la philosophie, d'autant que celle-ci s'intéresse à la « clarification conceptuelle » (p.10) là où toutes les autres disciplines se focalisent sur les causes.

Il se donne comme objectif d'aborder « sans parti pris » (p.21) la question de la prostitution en tant que tel (« rapport sexuel fondé sur une transaction de biens hétérogènes... »), c'est-à-dire après une double abstraction : celle des « circonstances contingentes dans lesquelles s'exerce le rapport prostitutionnel » et celle « d'une activité régulière dont le rapport prostitutionnel est un élément isolé. » A partir de là, il

pose la question de la dignité : « le rapport prostitutionnel porte-t-il seulement atteinte à la dignité du rapport sexuel – en supposant qu'il lui porte atteinte – ou porte-t-il également atteinte à la dignité des personnes impliquées dans ce rapport ? Ou ni à l'un ni à l'autre ? » (p.20)

Pour répondre à cette question, Nibert Campagna commence par définir la dignité : « Dire d'un être qu'il possède une dignité signifie avant toute chose qu'on n'a pas le droit de faire de cet être ce que l'on veut, et ce en raison de cet être lui-même. » (p.118). Il analyse ensuite sous quels aspects la question de la dignité intervient dans les discussions pour rappeler que finalement le rapport prostitutionnel en tant que tel n'implique pas par essence une atteinte à la dignité de la personne prostituée (de sorte que celle-ci ne serait plus « respectable »). De même l'auteur insiste sur la place de l'intention qui préside à l'acte sous l'angle de la liberté. Prend-il cependant suffisamment en compte l'instrumentalisation des personnes ? la réification des partenaires ? Nibert Campagna en arrive à la conclusion que « l'acte prostitutionnel n'est ni un bien en soi ni un mal en soi. » (p.269). On pourra cependant lui objecter que la complexité qu'il veut précisément prendre en compte pourrait aussi s'interpréter dans le sens inverse et aliéner liberté et dignité... Certes, il faut le souligner, nul ne saurait être dépossédé de son inaliénable dignité, mais peut-on pour autant avaliser de façons « neutre » l'acte prostitutionnel ?

Marie-Jo Thiel

EN LIGNE - ONLINE

En ligne sur <http://canaethique.u-strasbg.fr/> , vous trouverez :

- Retransmission des journées d'études « **Gamètes, projet parental et filiation** » des 8 et 9 octobre 2008.

- Retransmission de la Journée d'Etude du 25 avril 2008 sur le thème : « **L'éthique d'entreprise aujourd'hui : réalités régionales et contraintes internationales** »

La journée avait réuni des patrons de grandes entreprises, de PME et des universitaires à la Maison de la Région de Strasbourg pour un riche débat.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés autour de l'éthique :

Chef d'entreprise [Christian Boiron](#) (Laboratoires Boiron), des philosophes [Anne Baudart](#) et [Maurice Ruben Hayoun](#) et de [Claire Nihoul-Fekete](#), chef du service de chirurgie pédiatrique viscérale de l'Hôpital Necker, en ligne sur le site vidéo de la fondation : <http://video.fondationostadelahi.com/>

Retransmission sur www.canalc2.tv du colloque « **Les usages du vivant. Enjeux des biotechnologies** » du 9 au 11 octobre 2008 « Le Parlement des philosophes » (<http://www.canalc2.tv/video.asp?idvideo=8023>)

ACTUALITES DU MOIS DE JANVIER 2009

4 janvier - Comédie musicale par l'Association "Quartiers Ouest : Les Talents"

Lieu : Zenith de Strasbourg à 17h30

jeudi 15 - Réunion de rentrée cursus bilingue (EN-FR) & Bilan du 1^{er} semestre et lancement du 2^{ème} cursus français.

Lieu : CEERE à 18h

Vendredi 16 – Colloque international

Thème : "Le rôle des acteurs privés en droit international et européen du vivant " par le CERIC

Lieu : Maison Méditerranéenne des Sciences Humaines - Salle Georges Duby – Aix-en-Provence

Mardi 20 - Séminaire de recherche - IRIST

Thème : Autonomie du patient, autonomie du médecin dans la biopolitique contemporaine : l'art d'accommoder les restes? par *Jean-Christophe Weber*

Lieu : CEERE

jeudi 22 - Séminaire Bioéthique et société

Thème : "Le temps d'être... Y a-t-il des seuils d'humanité?" par *Jean Biehler*

Lieu : CEERE salle 21 - de 16H à 19H

Jeudi 22 - Journée d'éthique

Thème : "Tests génétiques à des fins médicales : la fin de l'innocence"

par *Le Conseil national de l'Ordre des médecins*

Lieu : Centre Marceau à Paris de 9h à 17h

jeudi 22 et vendredi 23 - Colloque

Thème : "Les nouveaux enjeux éthiques de la médecine périnatale"

Lieu : Espace Reuilly - Paris

Vendredi 23 – Réunion du Séminaire de recherche sur le débat argumenté

Thème : "Argumenter pour convaincre"

Lieu : UFR Sociologie de 14h à 17h

Mercredi 28 – 1^{er} jury de délibération du 1^{er} semestre du cursus français

Lieu : CEERE à 13h

Vendredi 30 et samedi 31 - Euro Cos & Humanisme Santé

Thème : "L'hôpital hors les murs - Des relais : Comment? Pourquoi? Pour qui?" par le *GHSV*

Lieu : Clinique Sainte-Barbe Strasbourg

Samedi 31 – Débat dans le cadre du Séminaire de recherche sur le débat argumenté par *Philippe Breton*

Thème : « Argumenter pour convaincre »

Lieu : Librairie Kleber Strasbourg à partir de 17H

RETENEZ DÈS À PRÉSENT :

3^{ème} Journées Internationales d'Éthique de Strasbourg du 25 au 28 mars 2009

Sur le thème : "Quand la vie naissante se termine" – "When the beginning of life comes to an end". Cette manifestation interdisciplinaire réunit de nombreux conférenciers européens, et au-delà. Prenez-en bonne note dès aujourd'hui et réservez-vous ces dates.

Notez également que ces 3e journées internationales d'éthique sont lancées en même temps qu'un appel à contributions – call for papers - sur le même thème (cf. plus loin)

Plus d'informations sur notre site internet www.ethique-alsace.com/ Rubrique *Actualités*>>> *Journées Internationales d'Éthique*.

APPEL A CONTRIBUTIONS – CALL FOR PAPERS

La Fondation Ostad Elahi – Ethique et solidarité humaine, reconnue d'utilité publique par l'Etat français et disposant du Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, et le Centre de Recherche Sens, Ethique, Société (CERSES/Université Paris Descartes/CNRS/UMR 8137) s'associent pour lancer un appel à contributions sur le thème :

«Ethique et famille»

(Plus d'informations sur le site de la fondation <http://www.fondationostadelahi.fr>)

L'objectif est de réaliser un ouvrage qui regroupe des contributions de divers champs scientifiques (éthique, anthropologie, psychologie, droit, économie, sociologie, philosophie, etc.) faisant le point des recherches au niveau national ou international à partir de la question suivante : *Quelles sont les problématiques éthiques et les normes du comportement moral au sein de la famille contemporaine dans un monde qui se globalise ?*

Les auteurs doivent remettre leur contribution au plus tard le 30 juin 2009.

To send a paper: see the website <http://www.fondationostadelahi.fr>

DIVERS

Lettres du CEERE :

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site www.ethique-alsace.com Rubrique *CEERE*>>> *Lettres du CEERE*

Si vous voulez vous abonner : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@u-strasbg.fr

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir bénévole (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via notre association Herrade de Landsberg ou la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...): contactez-nous à ceere@u-strasbg.fr ou en vous adressant directement à marie-jo.thiel@medecine.u-strasbg.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.